

**DEPARTEMENT DE PEDAGOGIE
Formation à l'enseignement**

**Concours d'entrée juillet 2020.
Commentaire de texte**

Vous traiterez le texte n°1 et le texte n°2

Texte n° 1

Dans un chapitre d'ouvrage de 2011 sur la recherche dans le champ des sciences de l'éducation de la musique*, Gilles Boudinet interrogeait le « pourquoi » et le « comment » enseigner la musique. Il écrivait alors : « Par "valeurs éducatives", nous entendons ici la question du pourquoi de l'éducation musicale. Si cette question du pourquoi renvoie aux finalités et au sens de tout enseignement de la musique, force est de constater qu'elle n'a pas été, ces dernières années, très présente dans le débat pédagogique, et ce au profit du comment, des modalités d'intervention, d'évaluation ou d'institutionnalisation. »

*Gilles Boudinet, Musique et valeurs éducatives, in Jean-Luc Leroy et Pascal Terrien, *Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale*, Paris, L'Harmattan, 2011, p. 87-92.

Questions

Quelles valeurs éducatives seraient liées à l'enseignement musical et/ou instrumental ? Pourquoi serait-il nécessaire de les transmettre lorsqu'on est professeur de musique ? Et comment, par quelles activités ?

**DEPARTEMENT DE PEDAGOGIE
Formation à l'enseignement**

**Concours d'entrée juillet 2020.
Commentaire de texte**

Vous traiterez le texte n°1 et le texte n°2

Texte n° 2

Le créateur ne devrait adopter aucune loi en s'y fiant aveuglément et considérer au contraire dès le départ son œuvre comme une exception à la règle. Il devrait rechercher une loi qui corresponde à son propre cas, loi qu'il adoptera et qu'il détruira dès qu'elle aura été parfaitement appliquée, pour ne pas tomber ensuite dans la répétition.

Le devoir du créateur consiste à formuler des lois, et non pas à les suivre. Celui qui obéit aux règles existantes cesse d'être un créateur.

On reconnaît d'autant mieux la puissance créatrice qu'elle aura su s'affranchir des traditions. Cependant, contourner délibérément les lois ne saurait créer l'illusion de la créativité, et encore moins l'engendrer.

Le créateur authentique n'aspire au fond qu'à la perfection. En la mettant en accord avec sa propre personnalité, il fait apparaître sans le savoir une loi nouvelle.

Ferruccio Busoni : « Esquisse d'une nouvelle esthétique musicale » in *Esquisse d'une nouvelle esthétique musicale et autres écrits*, éd. Minerve, Paris, 2018, p. 45

Questions

Discutez les propos de Ferruccio Busoni (1866 - 1924) datés de 1907, en étayant vos affirmations par des exemples concrets, pris dans les domaines que vous souhaitez - musicaux, littéraires, artistiques, philosophiques, etc.

N'hésitez pas à contextualiser les propos de l'auteur italien.

Un créateur a-t-il besoin de lois ? de formuler des lois ? de formuler des lois sans les suivre ? de les détruire ? de ne pas s'y soumettre ? Que devient la théorie, dès lors ?

Commentez, enfin, la notion de « créateur authentique » proposée par Busoni, cernez ce qu'elle signifie pour ce compositeur dans le rapport à l'histoire et à la tradition, et donnez également votre propre opinion. Vous pourrez mettre si vous le désirez cette notion en relation avec le statut de l'artiste et son évolution historique au long des XVIIIe, XIXe et XXe siècles, et/ou faire le lien avec l'idée de perfection également exposée par l'auteur.